

N° de résolution ou annotations

Procès-verbal

Séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 13 juillet 2015, à 19 h 30, à l'église

Considérant que le conseil municipal est élu et siège selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de Mme Christiane Auclair (district 2), Mme Marie-Ève Racine (district 3), M. Alain Dufresne (district 4), M. Louis-Georges Thomassin (district 5).

En l'absence de la mairesse, Mme Wanita Daniele et M. Charles Durocher (district 6).

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant, M. Jean-Philippe Lemieux.

En présence de la greffière, M^e Caroline Nadeau et du directeur général, M. Marc Proulx.

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

1. 235-07-15

Ouverture de la séance

À 19 h 30, le maire suppléant, M. Jean-Philippe Lemieux, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance, conformément au calendrier des séances ordinaires, prévu aux articles 318 et 319 de la Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. C-19 (ci-après nommée LCV).

2. 236-07-15

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition du maire suppléant, M. Jean-Philippe Lemieux.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous avec ces modifications :

Dispositions préliminaires

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2015

Adoption des comptes

4. Adoption des comptes – Lot 07-2015

Suivi

5. Suivi des correspondances
6. Suivi des dossiers des élus

Dépôt

7. Dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2014

Adoption de règlements

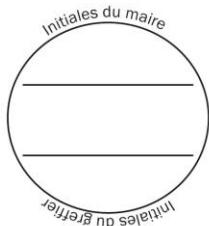
8. Règlement 757-15 – *Adoption du premier projet de règlement sur la restriction de la délivrance de permis ou de certificats en raison de certaines contraintes*
9. Règlement 755-15 – *Règlement décrétant des travaux de réparation de voirie aux approches du pont de la rue Pascal, autorisant une dépense de 60 000 \$ et un emprunt n'excédant pas ce montant, remboursable sur 20 ans*

Direction générale

10. Adoption de la mission, de la vision et des valeurs de Sainte-Brigitte-de-Laval
11. Adoption de la Politique POL-015-15 – *Politique de reconnaissance des employés*
12. Mandat pour l'optimisation du site Internet de la Ville
13. Demande de partage des coûts entre la Ville et la Commission scolaire des Premières Seigneuries (CSDPS) relativement à la construction de la nouvelle école primaire

Approvisionnement

14. Adjudication du contrat pour l'entretien du réseau d'éclairage public
15. Adjudication du contrat pour les travaux de réparation de glissières de sécurité
16. Autorisation de lancement d'appel d'offres public pour l'achat d'un camion six roues 4 x 4 et ses équipements de déneigement



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Trésorerie

17. Virement budgétaire # 7
18. Demande d'aide financière au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM 2015-2016)
19. Acceptation finale des travaux pour le projet de réhabilitation et de réfection des conduites d'eau potable et d'égout sanitaire dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2010-2013)
20. Recommandation relative à une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la jeunesse et à la communauté

Urbanisme

21. Demande de dérogation mineure – 25, rue du Pivert
22. Demande de dérogation mineure – 47, rue Delphis
23. Demande de dérogation mineure – 36, rue du Centre

Lolsirs

24. Ratification de contrat pour le transport lors du camp d'été les Z'actifs

Ressources humaines

25. Embauche d'une surveillante apparitrice
26. Embauche de personnel pour le camp d'été

Période de questions

27. Période de questions

Dispositions finales

28. Levée de la séance

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne,
M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**3. 237-07-15 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2015
Sur la proposition du maire suppléant, M. Jean-Philippe Lemieux.**

Il est résolu :

- D'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 8 juin 2015.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne,
M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

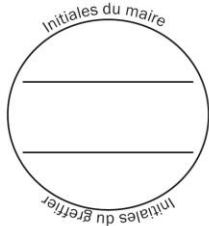
ADOPTION DES COMPTES

**4. 238-07-15 Adoption des comptes – Lot 07-2015
Sur la proposition du maire suppléant, M. Jean-Philippe Lemieux.**

Il est résolu :

- De recevoir le bordereau du lot 07-2015, au montant de 645 792.07 \$;
- De payer les montants associés au bordereau ci-dessous :

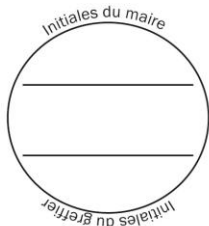
SOMMAIRE DES EFFETS PRÉSENTÉS AU CONSEIL DU 13 JUILLET 2015	
S.T.P. inc.	120,72 \$
Les produits Opti max inc.	155,35 \$
Imprimerie Sociale	1 231,38 \$
R.M. Leduc & cie	733,54 \$
Les entreprises Tréma	1 989,07 \$
M.R.C. de La Jacques-Cartier	3 707,74 \$
Mallette	10 631,85 \$
PG Solutions	2 488,70 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

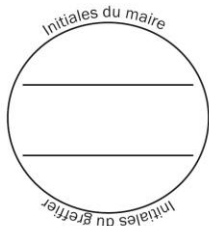
Petite Caisse Ste-Brigitte-de-Laval	152,63 \$
Postes Canada	611,51 \$
Bell Canada	1 452,75 \$
Fonds d'information sur le territoire	292,00 \$
Fournitures de bureau Denis	786,60 \$
Les Copies de la Capitale inc.	272,50 \$
C.C.A.P.	9 506,32 \$
Altus Heylar, division de groupe Altus ltée	367,92 \$
Fabrique de Sainte-Brigitte-de-Laval	1 500,00 \$
Latulippe inc.	70,00 \$
Bell Mobilité Téléavertisseur	68,53 \$
Société protectrice des animaux de Québec	949,35 \$
Groupe financier AGA inc. in trust	328,97 \$
EMRN inc.	409,55 \$
Bell Mobilité Cellulaire	561,93 \$
Linde Canada limité M2193	77,33 \$
Mont St-Castin les Neiges inc.	3 841,36 \$
Les entreprises Pierre L.Boulos	68,95 \$
NAPA pièces d'autos	79,77 \$
Équipements Sigma inc.	(224,43) \$
Vallière Excavation enr.	1 919,11 \$
Camions international Élite ltée	153,86 \$
Camions Freightliner Québec inc.	2 072,55 \$
Drolet ressort inc.	2 826,59 \$
Les Entreprises P.E.B. ltée	1 600,51 \$
Usinage Beauport 2000 inc.	396,66 \$
Le groupe Déziel	4 362,19 \$
Hydro Québec	26 898,11 \$
Capitale Hydraulique	170,62 \$
Air Liquide Canada inc.	142,80 \$
Sablière Vallière inc.	1 727,97 \$
Atlantis Pompes Ste-Foy	222,41 \$
Réal Huot inc.	164,85 \$
Sani Orléans inc.	37 919,83 \$
Ville de Québec	89 674,87 \$
Gaudreau environnement inc.	28 287,21 \$
Canac	2 462,36 \$
Sani John inc.	396,63 \$
Sécurité Sirois	394,36 \$
CCAQ	282,15 \$
Réseau Biblio de la Capitale-Nationale	193,16 \$
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	5 868,99 \$
Québec multiplants	1 183,44 \$
Solotech Québec inc.	5 058,90 \$
Socan	71,69 \$
Simplex Grinnell	780,68 \$
Wal Mart Beauport	113,77 \$
Nathalie Gagnon	466,45 \$
Toshiba Solution d'affaires	1 481,97 \$
Roche ltée Groupe-Conseil	17 698,68 \$
Aux petits moteurs du Québec	271,23 \$
Les huiles Desroches inc.	3 479,30 \$
Pneus Bélisle	136,71 \$
Info Page	164,18 \$
Animagination enr.	402,41 \$
Vézina Party Centre	122,97 \$
Protection incendie PC	443,40 \$
Scolart	593,79 \$
Sciage & Forage Québec (1984) inc.	291,16 \$
Laboratoire Environex	815,46 \$
Le Trèfle d'Or	2 315,90 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

UniFirst Canada Ltd	411,04 \$
Turcotte 1989 inc.	275,94 \$
A.T.P.A.-Chapitre du Québec	293,19 \$
Spécibois	172,46 \$
Solutia Télécom	305,54 \$
Groupe Pub Action	82,78 \$
Hewitt Équipement Limitée	188,06 \$
Automatisation JRT inc.	385,75 \$
Marie-Stella	385,17 \$
Qualinet Environnement inc.	7 623,63 \$
Émilie Levesque	318,41 \$
Jardinerie Fortier	1 929,28 \$
Mack Ste-Foy	485,00 \$
Jessie Fradette	411,47 \$
Béton sur mesure inc.	820,92 \$
Les Consultants S.M. inc.	5 268,16 \$
G&K Services Canada inc.	60,84 \$
Joli-Coeur Lacasse S.E.N.C.R.L.	79 004,90 \$
Pause café Soleil	265,07 \$
Evolliia	3 849,36 \$
Brassardburo	149,29 \$
PyroConcept	4 000,00 \$
Jean-Philippe Lemieux	1 127,45 \$
IGA 8162	383,61 \$
M Broderie	2 114,16 \$
Caroline Nadeau	712,19 \$
Plongée Capitale	148,32 \$
Iron Mountain Canada Operations ULC	54,22 \$
Marie-Ève Chouinard	1 062,50 \$
CONFIAN	456,74 \$
Affext Transport	64,80 \$
ENIPSO - Évaluation du service à la clientèle	517,39 \$
Locations Tep-Diverti	2 311,00 \$
L'Ange Gardien Ford	275,84 \$
Isabelle Henry	250,00 \$
Adrien Alicot	27,50 \$
Charles Durocher	869,68 \$
Gurval Nicolas	879,56 \$
Rodan Records	125,00 \$
Les déménagements Rapide	1 980,45 \$
Ministre du Revenu du Québec	96 762,46 \$
Receveur Général du Canada	38 291,96 \$
SCFP	1 352,82 \$
Fédération québécoise des municipalités	166,20 \$
Visa Desjardins	5 985,38 \$
Côté Fleury	1 439,20 \$
Sani-Fontaine	62,08 \$
S.S.Q. Groupe financier	15 401,14 \$
Industrielle Alliance 02579	31 974,62 \$
Union des municipalités du Québec	2 127,03 \$
Louis Hamel enr.	5 493,28 \$
Les Entreprises Boucher & Lortie	1 727,63 \$
Références Systèmes inc.	3 281,71 \$
Gagné Letarte société nom collectif, avocats	1 114,11 \$
Pitney Bowes	583,53 \$
Konica Minolta Business Solutions	1 456,56 \$
Accommodation du Domaine Beaulieu	59,88 \$
Orizon mobile	149,47 \$
Sabrina Thomassin	31,22 \$
Vitro plus Beauport	643,87 \$
Outils plus M.J. inc.	142,37 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Les entreprises L.T.	531,76 \$
Carte Sonic	2 760,34 \$
Wurth Canada Lté	202,19 \$
Desjardins Auto Collection	19,38 \$
Macpek Inc	1 059,26 \$
Richer Boulet Inc	1 795,69 \$
Rona	496,50 \$
Emco Ltée	847,95 \$
Maison des Jeunes de Sainte-Brigitte-de-Laval	117,50 \$
Signalisation Lévis inc.	1 362,17 \$
Équipements récréatifs Jambette inc.	304,68 \$
SNQ de la Capitale (FN)	158,95 \$
Sinto Inc	95,89 \$
Carrières Québec inc.	9 294,18 \$
Batteries Expert	362,00 \$
SNC-Lavalin	3 426,26 \$
SH MACHINERIE INC.	1 569,41 \$
Remorquage S.P.I.	68,99 \$
Johanne Boulé	235,70 \$
Hermann Moreau, Notaire	503,85 \$
Xavier Élie-dit-Cosaque	482,13 \$
Adrien Alicot	210,00 \$
Marc-André Thomassin	100,00 \$
Donald Tremblay	350,00 \$
Patrick Gilbert	500,00 \$
Matinées mères-enfants de SBDL	500,00 \$
Baseball Québec	350,00 \$
Miguel Rodier	141,00 \$
Michael Lessard	1 180,78 \$
Jade Poitras	75,00 \$
Trois-Pistoles en chansons	50,00 \$
Laurie Robitaille	649,61 \$
Marie-Ève Ouellet	99,00 \$
Pierre-Luc Vallée	250,00 \$
Rusdell J.B. Productions	750,00 \$
Groupe d'affaires de Sainte-Brigitte-de-Laval	336,94 \$
TOTAL DES EFFETS PRÉSENTÉS AU CONSEIL DU 13 JUILLET 2015	645 792,07 \$

- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

SUIVI

5. 239-07-15

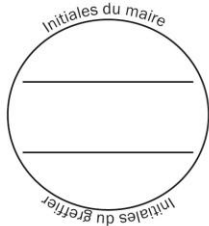
Suivi des correspondances

Le maire suppléant, M. Jean-Philippe Lemieux, fait la lecture des principales correspondances officielles et protocolaires reçues depuis la dernière séance du conseil municipal, le cas échéant.

6. 240-07-15

Suivi des dossiers des élus

- M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux
 - Conseil du bassin de la rivière Montmorency
 - Comité environnement
 - Comité du budget
 - Développement commercial et industriel
 - Regroupement des gens d'affaires (réunions du matin)



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

- Mme la conseillère Christiane Auclair
 - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - Urbanisme – développement
 - Comité du budget
 - Travaux publics – projets
 - Action Sentiers Lavallois
- Mme la conseillère Marie-Ève Racine
 - Protection incendie – sécurité
 - Transport collectif
 - Comité sur le reboisement
 - Comité du budget
- M. le conseiller Alain Dufresne
 - Sport et loisirs
 - Représentant des associations sportives
 - Comité du budget
 - Âge d'or
 - Conseil d'administration du Trèfle d'Or
- M. le conseiller Louis-Georges Thomassin
 - Comité budget et suivi budgétaire
 - Travaux publics – voirie
 - Représentant de l'association de motoneige et de VTT
- M. le conseiller Charles Durocher
 - Culture
 - Représentant au conseil d'établissement de l'École du Trivent
 - Membre du conseil d'administration de la maison des Jeunes « La Barack »
 - Communautaire et famille
 - Comité du budget.

DÉPÔT

7. 241-07-15

Dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2014

Considérant que la trésorière, Mme Jessie Fradette, a déposé les indicateurs de gestion pour l'année 2014;

Considérant que la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval est soucieuse de respecter les lois en vigueur et désire faire le dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2014 dans les règles de l'art.

Il est résolu :

- De recevoir les indicateurs de gestion pour l'année 2014.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

8. 242-07-15

Premier projet de Règlement 757-15 – Adoption du premier projet de règlement sur la restriction de la délivrance de permis ou de certificats en raison de certaines contraintes

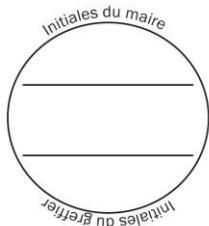
Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 juin 2015 par Mme la conseillère Christiane Auclair;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil au moins deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

Considérant que tous les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est résolu :

- D'adopter le premier projet de Règlement 757-15 – *Adoption du premier projet de règlement sur la restriction de la délivrance de permis ou de certificats en raison de certaines contraintes.*



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

9. 243-07-15

Règlement 755-15 – Règlement décrétant des travaux de réparation de voirie aux approches du pont de la rue Pascal, autorisant une dépense de 60 000 \$ et un emprunt n'excédant pas ce montant, remboursable sur 20 ans

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 mai 2015 par M. le conseiller Charles Durocher;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil au moins deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

Considérant que tous les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est résolu :

- D'adopter le Règlement 755-15 – Règlement décrétant des travaux de réparation de voirie aux approches du pont de la rue Pascal, autorisant une dépense de 60 000 \$ et un emprunt n'excédant pas ce montant, remboursable sur 20 ans.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

DIRECTION GÉNÉRALE

10. 244-07-15

Adoption de la mission, de la vision et des valeurs de Sainte-Brigitte-de-Laval

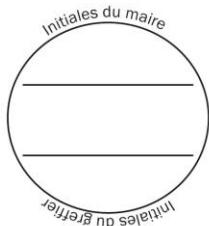
Considérant le désir de la Ville, suivant sa planification stratégique, d'établir et d'adopter la mission, la vision et les valeurs de la Sainte-Brigitte-de-Laval;

Considérant que ces dernières ont été adoptées à l'unanimité.

Il est résolu :

- D'adopter la mission suivante :
 1. Offrir un milieu de vie exceptionnel dans un endroit sécuritaire, où il fait bon vivre;
 2. Fournir un éventail de services orientés vers les besoins et intérêts de la population;
 3. Préserver l'attrait naturel dans une perspective de développement durable.
- D'adopter la vision suivante :

Une ville au coeur de la nature qui se réinvente et se distingue par ses services de proximité, répondant aux besoins de ses citoyens et de ses visiteurs.
- D'adopter les valeurs suivantes :
 1. Engagement
 2. Confiance et respect mutuel
 3. Transparence
 4. Cohérence
 5. Solidarité et entraide
 6. Loyauté



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

11. 245-07-15

Adoption de la Politique POL-015-15 – Politique de reconnaissance des employés

Considérant que, en conformité avec sa mission, sa vision et ses valeurs, la Ville s'engage à instaurer un climat de travail au sein duquel les employés se sentent appréciés et reconnus pour leur importante contribution, tant individuelle que collective;

Considérant que la Ville désire renforcer le sentiment d'appartenance de ses employés à l'organisation;

Considérant que la Ville désire reconnaître l'importante contribution de ses employés.

Il est résolu :

- D'adopter la Politique POL-015-15 – *Politique de reconnaissance des employés.*
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

12. 246-07-15

Mandat pour l'optimisation du site Internet de la Ville

Considérant que la Ville tente d'améliorer ses outils de communication afin de partager de l'information avec ses citoyens sur la vie municipale;

Considérant que la Ville souhaite revoir certains aspects de son site Internet afin de le rendre plus convivial, fonctionnel et compatible avec plusieurs navigateurs;

Considérant la demande de prix faites auprès de trois (3) fournisseurs :

Fournisseurs	Montant (avant taxes)
Êtes-vous SWAG ?	14 120 \$
Evollia	11 160 \$
Verteb Solution Web inc.	11 680 \$

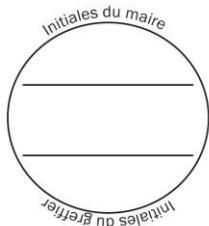
Considérant la recommandation favorable de la directrice générale adjointe, Mme Audrey Beaulieu.

Il est résolu :

- D'octroyer le mandat pour l'optimisation du site Internet de la Ville à *Evollia* pour un montant de 11 160 \$, avant les taxes, pris à même le fonds de roulement et amorti sur trois (3) ans.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

13. 247-07-15 Demande de partage des coûts entre la Ville et la Commission scolaire des Premières Seigneuries (CSDPS) relativement à la construction de la nouvelle école primaire

Considérant que le choix de la Commission scolaire de modifier l'emplacement de la nouvelle école a entraîné des coûts additionnels à la Ville;

Considérant que le nouvel emplacement a exigé à la Ville l'achat de deux (2) terrains par voie d'expropriation afin d'accueillir la nouvelle école;

Considérant que le nouvel emplacement a exigé à la Ville de prolonger la rue St-Paul, soit entre la rue du Collège et la rue de la Fabrique, et d'y aménager des infrastructures d'aqueduc et d'égouts, un bassin de rétention, des bornes incendie et de l'éclairage;

Considérant que les travaux ont dû être effectués en période hivernale, occasionnant des coûts supplémentaires défrayés par la Ville;

Considérant que la Ville désire réaliser une étude de circulation aux pourtours des écoles;

Considérant qu'il est dans notre intérêt mutuel d'assurer la sécurité des usagers de la route et des écoliers.

Il est résolu :

- De demander à la Commission scolaire des Premières Seigneuries (CSDPS) de collaborer en défrayant 50 % des frais supplémentaires encourus suite à la construction de la nouvelle école.
- De demander à la Commission scolaire des Premières Seigneuries (CSDPS) de collaborer en défrayant 50 % des frais encourus suite à l'étude de circulation du secteur couvrant les deux (2) écoles.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

APPROVISIONNEMENT

14. 248-07-15 Adjudication du contrat pour l'entretien du réseau d'éclairage public

Considérant que la Ville a besoin de renouveler son contrat pour l'entretien du réseau d'éclairage public;

Considérant que le contrat pour l'entretien du réseau d'éclairage public sera valide pour une période de trois (3) ans;

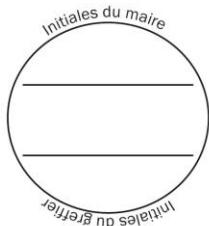
Considérant l'appel d'offres sur invitation INV2015-06 envoyée le 12 juin 2015 aux soumissionnaires suivants, tel que convenu par la résolution de lancement numéro 025-01-15 :

Soumissionnaires	Montant (avant taxes) pour un contrat de trois (3) ans
<i>Voltec Ltée</i>	34 966.80 \$
<i>Turcotte (1989) inc.</i>	119 176.00 \$
<i>Camx 2002 inc.</i>	-
<i>EGL Construction inc.</i>	-
<i>Arde! Électrique inc.</i>	32 396.76 \$
<i>Robert Gingras électricien</i>	206 971.40 \$

Considérant l'ouverture des soumissions le 3 juillet 2015;

Considérant la conformité de la soumission retenue;

Considérant la recommandation favorable du directeur du Service des travaux publics, M. Christian Bilodeau et l'appui de la coordonnatrice aux approvisionnements, Mme Émilie Levesque.



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Il est résolu :

- D'adjuger le contrat à la firme *Ardel Électrique inc.* conformément aux modalités prévues à l'appel d'offres portant le numéro INV2015-06 pour un montant de 32 396.76 \$, avant taxes, et prévu au budget d'opérations, pour une période de trois ans, soit du 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2018.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

15. 249-07-15

Adjudication du contrat pour les travaux de réparation de glissières de sécurité

Considérant que la Ville doit procéder au changement de certaines glissières de sécurité sur son territoire, tel que prévu lors de l'adoption du PTI 2015-2016-2017;

Considérant l'appel d'offres sur invitation INV2015-10 envoyée le 3 juin 2015 aux soumissionnaires suivants, tel que convenu par la résolution de lancement numéro 025-01-15 :

Soumissionnaires	Montant (avant taxes)
<i>Les glissières de sécurité JTD inc.</i>	72 317.00 \$
<i>Les Entreprises Rémi Charest inc.</i>	66 232.00 \$
<i>Finition de béton Charlevoix inc.</i>	-

Considérant l'ouverture des soumissions le 18 juin 2015;

Considérant la conformité de la soumission retenue;

Considérant la recommandation favorable du directeur de projet, M. André St-Gelais, du directeur du Service des travaux publics, M. Christian Bilodeau et l'appui de la coordonnatrice aux approvisionnements, Mme Émilie Levesque.

Il est résolu :

- D'adjuger le contrat à *Les Entreprises Rémi Charest inc.* conformément aux modalités prévues à l'appel d'offres portant le numéro INV2015-10 pour un montant de 66 232.00 \$, avant taxes. Ce montant est financé de la manière suivante :
 - 10 487 \$ via le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2015-2016,
 - 20 000 \$ via le fonds de carrière et sablières.
- D'emprunter la somme de 39 049 \$ via le fonds de roulement pour une période de trois (3) ans à partir de 2016.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

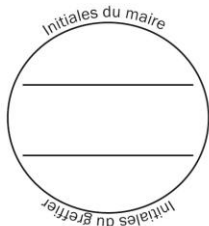
16. 250-07-15

Autorisation de lancement d'appel d'offres public pour l'achat d'un camion six roues 4 x 4 2016 et ses équipements de déneigement

Considérant que la Ville doit procéder à l'acquisition d'un camion six roues 4 x 4 et ses équipements de déneigement;

Considérant que la Ville doit procéder à un second appel d'offres public puisqu'un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offres portant le numéro SBDL2015-01, mais avec un modèle 2016 plutôt que 2014-2015 tel qu'exigé;

Considérant la Résolution 025-01-15;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Il est résolu :

- De nommer Mme Émilie Levesque, coordonnatrice aux approvisionnements, responsable de l'appel d'offres en vertu de l'article de la *Politique de gestion contractuelle*.
- D'autoriser le lancement de l'appel d'offres public pour l'achat d'un camion six roues 4 x 4 2016 et ses équipements de déneigement.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

TRÉSORERIE

17. 251-07-15

Virement budgétaire # 7

Considérant les recommandations de la trésorière, Mme Jessie Fradette, décrites au tableau ci-joint :

Postes comptables	Description des dépenses affectées	VIREMENT BUDGÉTAIRE PROPOSÉ surplus (besoin)
01-234-72-100	Inscriptions - terrain de jeux et relâche	18 550 \$
02-130-00-335	Internet	7 338 \$
02-160-00-341	Publicité - journaux pour embauches	2 100 \$
02-340-00-529	Contrat d'entretien poly énergie	8 284 \$
02-414-00-411	Services scientifiques et de génie	3 478 \$
02-610-00-419	Services techniques	-20 000 \$
02-701-21-141	Salaire centre trivent/église/responsable	-25 750 \$
02-701-50-699	Achats - fleurs , arbustes, jardinières	6 000 \$
TOTAL		0 \$

Il est résolu :

- D'autoriser le transfert budgétaire recommandé par la trésorière.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

18. 252-07-15

Demande d'aide financière au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM 2015-2016)

Considérant qu'un montant de 10 487 \$ est accordé à la Ville dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour la durée de l'exercice financier 2015-2016;

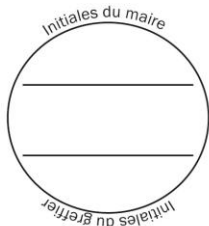
Considérant que la Ville a fait retirer et installer des glissières de sécurité et que ces frais sont couverts par la PAARRM.

Il est résolu :

- D'autoriser la trésorière à soumettre au Ministère des Transports du Québec (MTQ) une résolution qui atteste le montant des travaux réalisés sur l'avenue Sainte-Brigitte.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

19. 253-07-15 **Acceptation finale des travaux pour le projet de réhabilitation et de réfection des conduites d'eau potable et d'égout sanitaire dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2010-2013)**

Considérant que la Ville a procédé à des travaux de réhabilitation et de réfection des conduites d'eau potable et d'égout sanitaire dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2010-2013);

Considérant la recommandation favorable de M. Serge Landry, ingénieur chez Roche;

Considérant la recommandation favorable du directeur des projets, M. André St-Gelais.

Il est résolu :

- De procéder à l'acceptation finale des travaux pour le projet de réhabilitation et de réfection des conduites d'eau potable et d'égout sanitaire.
- De libérer les sommes dues à l'entrepreneur en échange de la documentation finale.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

20. 254-07-15 **Recommandation relative à des demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la jeunesse et à la communauté**

Considérant que dans le cadre du programme d'aide à la jeunesse et à la communauté, la Ville a reçu une demande d'aide financière provenant de Mme Maude Émond pour l'organisme Matinées Mères-Enfants relativement à l'organisation d'ateliers pour l'éveil à la lecture pour les enfants d'âge préscolaire;

Considérant que la demande de cet organisme est conforme aux modalités prévues et que le pointage de cette demande leur donne accès à une subvention de 750 \$.

Il est résolu :

- De verser une somme de 750 \$ à Matinées Mères-Enfants pour son projet d'éveil à la lecture.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

URBANISME

21. 255-07-15 **Demande de dérogation mineure – 25, rue du Pivert**

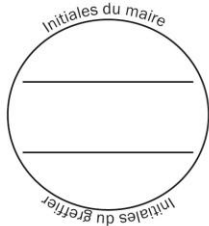
Considérant qu'une demande de dérogation mineure portant le numéro 2015-0019 a été déposée le 12 mai 2015;

Considérant que les propriétaires font une demande de dérogation mineure afin d'autoriser la création d'un nouveau lot à construire ayant une largeur avant de 27,76 mètres au lieu de 30 mètres;

Considérant que l'octroi de la dérogation mineure ne causerait aucun préjudice aux propriétaires voisins;

Considérant que l'octroi de cette dérogation permettrait par le fait même de régulariser une situation dérogatoire, soit celle d'un terrain transversal;

Considérant que l'achat d'une bande de terrain à un voisin rendrait ce dernier dérogatoire et ne représente pas une possibilité.



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Il est résolu :

- Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure 2015-0019, suivant la recommandation des membres du CCU et du Service de l'aménagement du territoire.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

M. le maire suppléant a voté favorablement

Mme Christiane Auclair s'est abstenue de toutes discussions et du vote sur la question étant donné qu'elle est propriétaire de cet immeuble

22. 256-07-15

Demande de dérogation mineure – 47, rue Delphis

Considérant qu'une demande de dérogation mineure portant le numéro 2015-0020 a été déposée le 27 mai 2015;

Considérant qu'un certificat de localisation rédigé dans le cadre d'une transaction immobilière a révélé la présence d'un garage non conforme relativement à son implantation et qu'une inspection a révélé que ledit garage était non conforme relativement à la hauteur des murs extérieurs et relativement à sa hauteur totale;

Considérant que le requérant souhaite rendre réputé conforme un garage détaché situé à 3,52 mètres de la ligne avant de la propriété et dont les murs extérieurs ont un maximum de 3,40 mètres au lieu d'un maximum de 3 mètres et dont la hauteur totale excède celle de la résidence;

Considérant qu'une demande de permis de construction accompagnée de plans et devis a été acceptée par la Ville en juillet 2012;

Considérant que le requérant n'a pas respecté l'implantation proposée, les plans de construction ainsi que la condition édictée au permis de construction relative à la hauteur totale à respecter.

Il est résolu :

- Que le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure 2015-0020, suivant la recommandation des membres du CCU et du Service de l'aménagement du territoire.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

M. le maire suppléant s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité des conseillers

23. 257-07-15

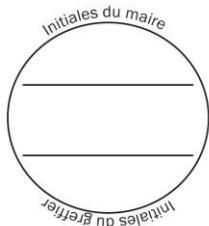
Demande de dérogation mineure – 36, rue du Centre

Considérant qu'une demande de dérogation mineure portant le numéro 2015-0021 a été déposée le 8 juin 2015;

Considérant que les requérants souhaitent rendre réputé conforme un lot résidentiel dont la largeur avant est de 45,11 mètres au lieu de 50 mètres et dont la superficie totale est de 3 684,6 mètres carrés au lieu de 4 000 mètres carrés;

Considérant que ce terrain a fait l'objet d'une dérogation mineure en 2007 suivant les mesures inscrites à la matrice graphique et que ces dernières se sont avérées erronées;

Considérant que les requérants souhaitent maintenant enregistrer le lot afin de pouvoir y construire une résidence, mais ne peuvent puisque le plan cadastral a révélé que le terrain est non conforme relativement à la dérogation mineure obtenue en 2007;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Il est résolu :

- Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure 2015-0021, suivant la recommandation des membres du CCU et du Service de l'aménagement du territoire.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

LOISIRS

24. 258-07-15

Ratification de contrat pour le transport lors du camp d'été les Z'Actifs

Considérant que le camp d'été les Z'actifs propose différentes sorties et activités nécessitant le transport des participants et des moniteurs;

Considérant la demande de prix faites auprès de trois (3) fournisseurs :

Fournisseurs	Montant (taxes incluses)
<i>Autobus Laval</i>	23 764.75 \$
<i>Autobus La Québécoise</i>	15 901.32 \$
<i>Autobus Auger</i>	Soumission incomplète

Considérant que ce montant pourra être revu à la baisse suivant l'annulation de certaines sorties pour cause de mauvais temps.

Il est résolu :

- D'octroyer le contrat à *Autobus La Québécoise* pour le transport des participants et des moniteurs dans le cadre du camp d'été Les Z'Actifs pour un montant maximal de 15 901.32 \$, incluant les taxes,
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

RESSOURCES HUMAINES

25. 259-07-15

Embauche d'une surveillante apparitrice

Considérant que la directrice du Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire, Mme Nathalie Gagnon, a démontré le besoin d'embaucher un surveillant appariteur additionnel afin d'offrir un bon service à nos citoyens;

Considérant les candidatures reçues suivant l'affichage du poste;

Considérant la recommandation favorable de la directrice du Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire, Mme Nathalie Gagnon.

Il est résolu :

- De procéder à l'embauche de Mme Nancy Plante à titre de surveillante apparitrice.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

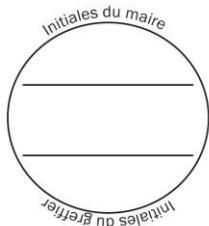
**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

26. 260-07-15

Embauche de personnel pour le camp d'été

Considérant que le camp d'été se déroulera du 29 juin au 14 août 2015;

Considérant que des normes d'encadrement de l'Association des camps du Québec doivent être respectées;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Considérant les candidatures reçues suivant l'affichage du poste;

Considérant que sept (7) employés supplémentaires doivent être embauchés :

Animateurs (4) :
- Tristan Côté;
- Anne Sophie Lavoie;
- Marc-André Thomassin;
- Charles-Émile Castonguay;

Aide-animateurs (2):
- Alexia Parent
- Gabriel Noreau

Accompagnatrice (1) : - Sara-Émie Bérubé

Considérant la recommandation favorable de la directrice du Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire, Mme Nathalie Gagnon.

Il est résolu :

- De procéder à l'embauche des personnes mentionnées précédemment.
- D'autoriser le maire suppléant, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

PÉRIODE DE QUESTIONS

27. 261-07-15

Période de questions

À 20h07, le maire suppléant, M. Jean-Philippe Lemieux invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 322 LCV et au Règlement 742-14 – *Règlement décrétant la tenue et le déroulement des séances du conseil municipal, abrogeant et remplaçant le Règlement 710-13.*

La période de questions s'est terminée à 20 h 19

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

DISPOSITIONS FINALES

28. 262-07-15

Levée de la séance

Sur la proposition du maire suppléant, M. Jean-Philippe Lemieux.

Il est résolu de lever la séance à 20 h 19.

Vote pour : Mme Christiane Auclair, Mme Marie-Ève Racine, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin

**M. le maire suppléant s'est abstenu de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

En signant le présent procès-verbal, M. le maire suppléant est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal¹.

M. Jean-Philippe Lemieux
Maire suppléant

M^e Caroline Nadeau
Greffière

¹ [Note au lecteur]

Mme la maire suppléant ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter, mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de Mme la maire suppléant ou du président de la séance, le cas échéant. La greffière ne fait que constater les actes du conseil municipal. Il ne s'agit pas d'une opinion juridique.